

65^{ème} édition

**Roi du Tir
CHF 300...**



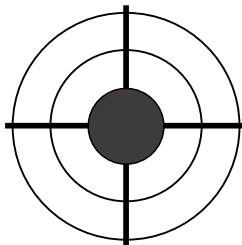
Tir du landeron 2024

1 + 8 juin / Juni

10h00-12h00 / 13h30-17h30

PISTOLET

**5 Cibles 25 m
5 Cibles 50 m**



PISTOLE

**5 Scheiben 25 m
5 Scheiben 50 m**



**SOCIETE DE TIR AU PISTOLET
LE LANDERON**



tl@stpll.ch / www.stpll.ch / Tél. 079 799 75 18

Prescriptions	<p>La manifestation est soumise aux Règles du tir sportif (RTSp) de la FST aux conditions générales de l'USS-Assurances ainsi qu'au catalogue des moyens auxiliaires.</p> <p>Ces prescriptions règlent toutes les positions qui ne sont pas explicitement citées dans le plan de tir. Elles seront appliquées en tout temps par les organisateurs.</p>																		
Catégories d'âge	<table><tr><td>Juniors (JJ) U13/15/17</td><td>10-16 ans</td><td>2014-2008</td></tr><tr><td>Juniors (J) U19/21</td><td>17-20 ans</td><td>2007-2004</td></tr><tr><td>Elite, (E)</td><td>21-45 ans</td><td>2003-1979</td></tr><tr><td>Seniors (S)</td><td>46-59 ans</td><td>1978-1965</td></tr><tr><td>Vétérans, (V)</td><td>60-69 ans</td><td>1966-1955</td></tr><tr><td>vétérans, (SV)</td><td>dés 70 ans</td><td>1954- avant</td></tr></table>	Juniors (JJ) U13/15/17	10-16 ans	2014-2008	Juniors (J) U19/21	17-20 ans	2007-2004	Elite, (E)	21-45 ans	2003-1979	Seniors (S)	46-59 ans	1978-1965	Vétérans, (V)	60-69 ans	1966-1955	vétérans, (SV)	dés 70 ans	1954- avant
Juniors (JJ) U13/15/17	10-16 ans	2014-2008																	
Juniors (J) U19/21	17-20 ans	2007-2004																	
Elite, (E)	21-45 ans	2003-1979																	
Seniors (S)	46-59 ans	1978-1965																	
Vétérans, (V)	60-69 ans	1966-1955																	
vétérans, (SV)	dés 70 ans	1954- avant																	
Droit de participation	<p>Seuls les membres licenciés de sociétés affiliées à une SCT/SFde la FST sont admis. Chaque programme de concours ne peut être tiré qu'une seule fois par le même tireur. Les tireurs individuels sont autorisés et les bienvenus.</p>																		
Munition	<p>Avec les pistolets d'ordonnance, seule la munition remise par l'organisateur peut être tirée. Les douilles restent en sa propriété.</p>																		
Contrôle des armes	<p>Les pistolets doivent être transportés déchargés dans des étuis ou coffrets appropriés. Ils ne seront sortis de leur étui ou coffret, respectivement rangés dans celui-ci, uniquement sur le pas de tir. Le canon est toujours pointé en direction des cibles. Une fois le tir terminé, les participants doivent décharger leur pistolet et le présenter pour le contrôle du retrait des cartouches.</p>																		
Responsabilité	<p>Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les armes ou autres objets.</p>																		
Assurance	<p>Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'USS assurances.</p>																		
Droit de recours	<p>Les assurés renoncent à toutes autres prétentions envers les organisateurs.</p> <p>Les recours éventuels concernant cette manifestation sont immédiatement traités et tranchés par l'organisateur. Le droit de recours auprès de la Commission disciplinaire et de recours de la FST demeure réservé (Doc.-No 1.31.00 du 01.07.2017).</p>																		
Groupes	<p>4 tireurs de la même société (membre de la FST) forment un groupe. Chaque société peut inscrire autant de groupe qu'elle le désire. Un tireur ne peut participer qu'avec un seul groupe pour les deux distances</p>																		
Inscriptions	<p>Jusqu'au Lundi 20 mai 2024 précédent le 1er Tir (1 juin 2024) Jusqu'au Lundi 27 mai 2024 précédent le 2er Tir (8 juin 2024)</p>																		
Personne de contact	<p>André Gonseth Par Email : tl@stpll.ch Par Téléphone : 079/799 75 18</p>																		

- Rangeurs** Les tireurs/groupes inscrits préalablement peuvent réserver l'heure de tir. Il sera tenu compte de leur demande dans la mesure du possible selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- Mutations** Un tireur annoncé peut être remplacé avant le tir par un membre de la même société. Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois.
- Classements** Les classements seront publiés dans les quatre semaines après le dernier jour de tir sur notre site.
- Distribution des prix** Prix en nature et/ou en espèces sont à retirer avant la fin du tir.
- Les prix de groupes ainsi que les prix du meilleur individuel par distances seront versés au plus tard 4 semaines après le tir.
- Lors de l'inscription, il faut impérativement indiquer un compte postal ou bancaire.
- " Concours Roi du Landeron " Voir dispositions spéciales "**

Le Landeron, 15.12.2023

La Présidente

Dalia Dos Santos

Le Directeur de Tir

André Gonseth

Le chef des tirs libres SNTS

Donald Burdet

Prix CHF 5.00.

Les programmes doivent se tirer avec le même type d'arme et dans la même catégorie.
Le panachage de catégorie n'est pas autorisé.

Dispositions Spéciales Concours "Roi du Landeron"

Organisation Société de Tir Pistolet Le Landeron

Dates de tir Pendant le Tir du Landeron

Programme Combiné des cibles 25m et 50m

Droit de participation Seuls les tireurs licenciés membres de sociétés affiliées à une SCT/SF de la FST sont admis.

Finance Classement Inclus dans le prix des passes du 25m et du 50m

Résultats **Addition du résultats de la cible Vitesse 25m et Le Landeron 50m**
En cas d'égalité, Coups profonds, avantage à l'ancienneté.

Classement Dans un délai de 4 semaines après la fin du 2èmes jour de Tir

Remise des Prix **1er rang : un montant unique de CHF 300.00 est attribué au Roi du Tir du Landeron**

Dans un délai de 2 semaines après validation des résultats.
Par virement bancaire/postal pour le Roi du Tir.

(Le gagnant sera avisé personnellement afin de recevoir sont prix)

Pistolet 25m

Cible "Vitesse et Groupe"

Arme	Cat D Pistolets à percussion annulaire (PPA) Pistolets à percussion centrale (PPC) Cat E Pistolets d'ordonnance (PO)
Cible	Vitesse ISSF 25m, zone d'évaluation 5-10
Programme	2 coups d'essai en 50 secondes, marqué après le 2ème coup 1 série de 5 coups en 50 secondes, marqué après la série 1 série de 5 coups en 40 secondes, marqué après la série 1 série de 5 coups en 30 secondes, marqué après la série
Finance	PPA/PPC CHF 20.00 SNTS/FTS incluses, sans munition. PO CHF 25.00 SNTS/FTS et munitions incluses.
Taxe de groupe	CHF 40.00
Concours de groupes	4 tireurs, licenciés de la même société, forment un groupe.
Classement Groupe	Le total de quatre résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité, le classement est déterminé par les meilleurs résultats individuels.
Prix en espèces	80% de la finance de groupe et les dons, à 50% des groupes qui ont payé leur inscriptions
Prix de Groupe	1er rang min. CHF 80.00 Tous les groupes classés seront récompensés. (Lors de l'inscription, il faut impérativement indiquer un compte postal ou bancaire.)
Dispositions	Chaque participant ne peut participer qu'avec un seul groupe ou dans une seule catégorie.
Prix individuel	Prix en espèce d'une valeur de CHF 10.00

	<u>E/S</u>	<u>J/V</u>	<u>JJ/SV</u>
Cat. D	140	137	134
Cat. E	134	131	128

Classement individuel	1er rang : CHF 60.00 2ème rang: CHF 50.00 3ème rang: CHF 40.00
------------------------------	--

Pistolet 50m Cible "Le Landeron et Groupe"

Arme	Cat D Pistolets à percussion annulaire (PPA) Pistolets à percussion centrale (PPC) Cat E Pistolets d'ordonnance (PO)
Cible	P10, zone d'évaluation 1-10
Programme	2 coups d'essai en 50 secondes, marqué après le 2ème coup 1 série de 5 coups en 50 secondes, marqué après la série 1 série de 5 coups en 40 secondes, marqué après la série 1 série de 5 coups en 30 secondes, marqué après la série
Finance	PPA/PPC CHF 20.00 SNTS/FTS incluses, sans munition. PO CHF 25.00 SNTS/FTS et munitions incluses.
Taxe de groupe	CHF 40.00
Concours de groupes	4 tireurs, licenciés de la même société, forment un groupe.
Classement Groupe	Le total de quatre résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité, le classement est déterminé par les meilleures résultats individuels.
Prix en espèces	80% de la finance de groupe et les dons, à 50% des groupes qui ont payé leur inscriptions
Prix de Groupe	1er rang min. CHF 80.00 Tous les groupes classés seront récompensés. (Lors de l'inscription, il faut impérativement indiquer un compte postal ou bancaire.)
Dispositions	Chaque participant ne peut participer qu'avec un seul groupe ou dans une seule catégorie.
Prix individuel	Prix en espèce d'une valeur de CHF 10.00

	<u>E/S</u>	<u>J/V</u>	<u>JJ/SV</u>
Cat. D	133	130	129
Cat. E	129	126	124

Classement individuel	1er rang : CHF 60.00 2ème rang: CHF 50.00 3ème rang: CHF 40.00
------------------------------	--

Pistolet 50m

Cible "La Rubiscus"

Arme	Cat D Pistolets à percussion annulaire (PPA) Pistolets à percussion centrale (PPC) Cat E Pistolets d'ordonnance (PO)
Cible	Fantaisie
Programme de tir	5 coups coup par coup en 5 minutes 1 seul coup touché par « visuel entouré d'un rond» est admis. Maximum 3 coups gagnants.
Finance	PPA/PPC CHF 10.00 (émoluments inclus, sans munition) PO CHF 12.00 (émoluments et munitions inclus)
Prix	1 touché = Prix en nature 1 (valeur 4.40) 2 touchés = Prix en nature 2 (valeur 8.80) 3 touchés = Prix en nature 3 (valeur 20.-)
Dispositions	Si un deuxième coup où plus atteint une cible déjà touchée il(s) sera(ont) annulé(s).



NOTRE CHEF VOUS PROPOSE...

MENU

Apéritif	Le Coup de la présidente
Entrée	Pâté en croûte et salade mêlée
Plat principal	Jambon à l'os Gratin dauphinois Légume
Dessert	"Surprise"
Le tout pour	CHF 26.00
Et bien sûr	Les vins de nos vignobles vous attendent

Sur réservation uniquement, à indiquer sur le formulaire d'inscription au tir

*** * ***

UNSER CHEF EMPFIEHLT...

MENU

Aperitif	Der Schuss der Präsidentin
Vorspeise	Fleischpastete und gemischter Salat
Hauptgang	Beinschinken Gratin dauphinois Gemüse
Dessert	"Surprise"
Alles für	CHF 26.00
Und natürlich dazu	Die feinen Weine aus unserer Region

Nur auf Vorbestellung, bitte auf dem Anmeldeformular zum Schiessen angeben